



Comptabilité des associations

## Comptabilité générale des associations

2 jours (14h00) | ★★★★★ 4,6/5 | CPTA-GEN | Évaluation qualitative de fin de stage |  
Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Formations Compétences Métier > Comptabilité - Fiscalité - Gestion > Comptabilité des associations

Contenu mis à jour le 13/10/2023. Document téléchargé le 29/05/2024.

### Objectifs de formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Intégrer les spécificités de la comptabilité d'une association
- Supporter les contraintes légales, réglementaires et contractuelles.

### Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel\* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode\*\* démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

\* nous consulter pour la faisabilité en distanciel

\*\* ratio variable selon le cours suivi

### Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### Public concerné

Comptables, responsables comptables et financiers, contrôleurs internes et externes, trésoriers d'associations, commissaires aux comptes.

## **Cette formation :**

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence élargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

## **Programme**

### **Introduction**

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation de la formation

### **Environnement juridique, fiscal, social et économique**

- Le statut juridique des associations
  - Association déclarée, agréée et reconnue d'utilité publique
  - Fondation
  - Fonds de dotation
- Les différentes sources de financement des associations
- Les particularités du régime fiscal (TVA, impôts directs, autres impôts, gestion désintéressée)
- La taxation des revenus de la gestion du patrimoine

### **Quelles sont les normes comptables applicables au secteur associatif ?**

- La réglementation comptable générale
- La réglementation comptable selon la taille des associations
- La réglementation comptable suivant la nature d'activité

### **L'organisation comptable et les règles comptables spécifiques**

- L'adaptation des principes comptables au secteur associatif
- Le fonds associatif
- La détermination et l'affectation des résultats
- Les provisions
- Les fonds dédiés
- La comptabilisation et le suivi des subventions (fonctionnement et investissement)
- La réévaluation d'éléments d'actifs
- Les dons manuels et legs

### **La présentation des états financiers d'une association**

- Les comptes annuels
  - Bilan
  - Compte de résultat
  - Annexe
- Le compte emplois-ressources
- Les documents visant à prévenir les difficultés des entreprises
  - Comptes prévisionnels
  - Situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible
  - Tableau de financement
- Le commissariat aux comptes en milieu associatif

## **Synthèse de la session**

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Bilan oral et évaluation à chaud

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

## **Modalités d'évaluation des acquis**

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

## **Accessibilité de la formation**

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Les détails de l'accueil des personnes en situation de handicap sont consultables sur la page Accueil et Handicap.

## **Modalités et délais d'accès à la formation**

Les formations M2i sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.